

Immeuble communal 2 rue d'Arènes à Besançon - Renouvellement du bail commercial au profit de la Société PARC ARENES

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par bail commercial du 14 décembre 1988, la Ville de Besançon a donné en location à la Société PARC ARENES un parking à usage privatif situé sous l'Eglise Sainte-Madeleine, en vue de son exploitation. Ce bail, arrivé à expiration le 31 juillet 1997, s'est ensuite poursuivi tacitement.

Suite à la demande de renouvellement signifiée par le locataire à la Ville à compter du 1^{er} juillet 1998, il convient de consentir un nouveau bail aux conditions suivantes :

- durée : 9 ans à compter du 1^{er} juillet 1998

- loyer annuel : 51 712 F, payable trimestriellement d'avance et révisable tous les trois ans selon l'indice INSEE du coût de la construction, l'indice de référence étant celui du 4^{ème} trimestre 1996 (1046).

Sur avis favorable de la Commission Patrimoine, le Conseil Municipal est invité à statuer et à autoriser M. le Maire à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 9 novembre 1998.